



Réunion de la commission «Transition écologique» de France Urbaine à Grenoble

Le jeudi 6 octobre de 9h30 à 16h30, la prochaine commission « Transition écologique » de France Urbaine se réunira à Grenoble: la journée sera l'occasion pour les collectivités membres d'échanger autour des enjeux écologiques et de s'inspirer des grands projets de la ville.

FRANCE URBAINE EN QUELQUES MOTS

France Urbaine est l'association de référence des collectivités : métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes sont réunies pour promouvoir l'alliance des territoires. Portée par des élu-es de toutes tendances politiques et présidée par **Johanna Rolland**, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France Urbaine incarne la diversité urbaine. Elle est composée de 108 membres et représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles habitent près de 30 millions de Français-es. France Urbaine est un espace où les élu-es membres échangent des points de vue et des bonnes pratiques sur l'ensemble des sujets concernant les collectivités. À travers France Urbaine, les collectivités peuvent aussi porter leurs voix et leurs demandes auprès des différents acteurs et actrices qui participent à la décision : Gouvernement, Parlement, services de l'État, corps intermédiaires, partenaires, organismes, associations d'élu-es et de collectivités...).



Jardins des Vallons, Caserne de Bonne
© Jean Sébastien Faure

UNE JOURNÉE À GRENOBLE POUR ÉCHANGER ET S'INSPIRER

Le matin, les membres de la commission ont rendez-vous à l'Hôtel de Ville. **Eric Piolle**, Maire de Grenoble, présentera la démarche entreprise à Grenoble pour mobiliser les acteurs et actrices du territoire sur les enjeux de transition écologique et ainsi accélérer les transformations (de Grenoble Capitale Verte à « Grenoble 2040 »). **Vincent Fristot**, Adjoint aux Finances, à la Comptabilité écologique et la Transition Énergétique, reviendra sur les politiques publiques mises en place pour amortir l'augmentation des prix des marchés et protéger les Grenoblois-es (action sur les bâtiments publics et développement des énergies renouvelables pour les acteurs des réseaux GEG et CCIAG).

À partir de 14h, les membres de la commission parcourront la ville, avec une première étape au sommet de la Bastille d'où ils et elles pourront repérer les principaux lieux de transition énergétique, de biodiver-

sité, de mobilité et les grands projets urbains (Presqu'île, Flaubert, Villeneuve) avec **Vincent Fristot** et **Margot Belair**, Adjointe à l'Urbanisme. Sur la Place Victor Hugo, **Gilles Namur**, Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, la Biodiversité, la Fraîcheur et aux Mobilités, présentera le projet de réaménagement dont elle a fait l'objet : fin de la publicité sur l'espace public, nouveau mobilier urbain, sols, espaces verts et de rencontres... De passage dans le quartier St Bruno, avec **Annabelle Bretton**, Adjointe, à l'Éducation populaire, la Jeunesse et la Démocratie ouverte, ils et elles s'intéresseront à un projet emblématique du Budget Participatif : « la Dragonne » de la Place St Bruno. Au total, ce sont **67** projets lauréats et **40** projets réalisés depuis les premiers budgets participatifs en 2015. Enfin, aux abords de l'école Anthoard, les membres découvriront les Place(s) aux enfants avec l'Adjointe aux Ecoles, **Christine Garnier**. Depuis 2011, **13** rues ont ainsi été transformées et aménagées avec les habitant-es, enfants et parents.

ZOOM SUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE VICTOR HUGO EN 2021

► **Végétalisation: 8** nouveaux arbres / **12** nouvelles essences / **26** arbustes, arbres, cépées d'essences variées et plantes vivaces

► **Désimperméabilisation: 4450m²** de surface désimperméabilisée ; la fontaine de l'angelot a été équipée d'un minuteur pour rationaliser sa consommation d'eau et un goutte-à-goutte a été mis en place dans les massifs végétalisés

► **Remplacement de l'éclairage de la place par des LEDs:** division par **5** de la consommation énergétique et par **15** de la pollution lumineuse.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À GRENOBLE COMME AMORTISSEUR DES CRISES

► 2021: **-40%** de baisse des consommations énergétiques par rapport à 2005.

► Grâce au Plan Lumière, division par **2** des consommations énergétiques liées à l'éclairage public (**46%** d'économie d'énergie fin 2021, objectif **50%** en 2023).

► **75%** des bâtiments municipaux raccordés au chauffage urbain.

► La rénovation énergétique des bâtiments se poursuit: **-50%** de consommation énergétique attendue suite aux travaux de l'Ecole des Trembles, **-35%** et **-40%** prévus après travaux des gymnases Malherbe et Jouhaux.

► Installation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments municipaux: **11** en fonctionnement.

► La semaine dernière, la Ville a annoncé de nouvelles mesures de réduction des consommations énergétiques en réponse à la crise. D'autres suivront dans les prochains mois.



Réaménagement de la Place Victor Hugo
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

LES COLLECTIVITÉS APPELLENT AU SOUTIEN DU GOUVERNEMENT FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Le 30 septembre 2022, neuf associations, dont France Urbaine, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF), ont envoyé un courrier à Elisabeth Borne, Première Ministre, pour demander des mesures urgentes de soutien aux collectivités face à la crise énergétique. L'envolée des prix de l'énergie met en effet en péril la capacité d'action de nombreuses collectivités. Les plans de sobriété annoncés par les collectivités, dont Grenoble qui a dévoilé ses premières mesures la semaine dernière, n'apparaissent pas suffisants pour neutraliser l'augmentation des coûts au regard de l'ampleur de la crise.

Les associations d'élus ont ainsi soumis au gouvernement un plan d'urgence, avec notamment:

- ▶ La création d'un bouclier énergétique d'urgence: plafonnement du prix d'achat de l'électricité des collectivités.
- ▶ La possibilité donnée aux collectivités, qui n'ont pas eu le choix de signer de nouveaux contrats d'énergie à des tarifs élevés, d'en sortir sans pénalités pour en signer d'autres à de meilleures conditions, une fois la situation stabilisée.

Aussi, les associations soutiennent la nécessité de diversifier les approvisionnements, en autorisant les collectivités à souscrire des contrats d'achats d'électricité directement avec des producteurs.

Elles rappellent l'importance d'accélérer les rénovations énergétiques des bâtiments, en renforçant notamment les outils de soutien à l'investissement des collectivités (ex «Fonds vert»).



Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Jean Racine avec Energ'y citoyennes © Auriane Poillet, Ville de Grenoble